



International Ombudsman Institute – European Region
Instituto Internacional del Ombudsman – Región Europea
Institut International de l’Ombudsman – Région Européenne

IOI European Region
c/o Volksanwaltschaft, Singerstraße 17, POB 20
A-1015 Vienna, AUSTRIA
Tel.: +43/1/515 05/111 Fax: +43/1/515 05/160
Email: peter.kostelka@volksanwaltschaft.gv.at
<http://www.volksanwaltschaft.gv.at>

Vienne, Décembre 2007

Bulletin d'information n°7

Chers collègues,

M. Bruce Barbour, Ombudsman de la Nouvelle-Galles-du-Sud et Vice-Président régional de l'I.I.O., a accueilli, du 6 au 10 novembre 2007 à Sydney, la réunion annuelle du Conseil d'administration de l'I.I.O. Tous les membres européens du Conseil d'administration ont pu participer à la réunion tenue dans les locaux du Parlement de la Nouvelle-Galles-du Sud.

Réélections / renomination

Lors de la réunion du Conseil d'administration à Sydney, M. Bill Angrick a été réélu Président de l'I.I.O. ; M. Tom Frawley a été réélu Vice-Président. M. le doyen David Percy poursuit l'exercice de sa fonction de Trésorier. Mme Alice Tai a été renommé Secrétaire. Le Conseil d'administration de la Région européenne reste également inchangé.

Effectif actuel de l'I.I.O. – Région européenne

La Région européenne compte actuellement 75 membres dont 67 membres institutionnels votants. Parmi les membres institutionnels, il y a 41 ombudsmans nationaux, 15 ombudsmans régionaux et 8 ombudsmans locaux. 3 membres institutionnels sont des ombudsmans de spécialité. 8 membres européens de l'I.I.O. sont des membres individuels, associés ou provisoires, qui n'ont pas le droit de voter.

Le nombre des membres de l'I.I.O. – Région européenne augmente progressivement. En 2006/2007, 6 ombudsmans sont devenus membres institutionnels de l'I.I.O. : OM Ginyo Ganey, Bulgarie; OM Marianne De Boeck, Communauté française, Belgique; OM Marc

Board of Directors

Mr. Peter Kostelka
President
Member of the Austrian
Ombudsman Board
Singerstraße 17,
A-1015 Vienna - Austria

Mrs. Riitta-Leena Paunio
Parliamentary Ombudsman
of Finland
Arkadiankatu 3,
FI-00102 Helsinki
Finland

Consejo Directivo

Mr. Tom Frawley
Ombudsman of
Northern Ireland
33 Wellington Place
Belfast, BT1 6HN
Northern Ireland

Conseil d'administration

Mr. Rafael Ribó
Catalan Ombudsman
C/ Josep Anselm Clavé 31
ES-08002 Barcelona
Spain

Mr. Mats Melin
Chief Parliamentary
Ombudsman
of Sweden
Box 16327
S-103 26 Stockholm

Fischbach, Luxembourg; OM Alessandro Barbetta, Milan; OM Maria Grazia Fiori, Province de Milan et OM Angel Stefanov, Sofia. M. Thomas Pegram de l'Université d'Oxford a été admis à titre de membre individuel. Recemment, OM Silvano Micele, Basilicate, Italie et OM Ullrich Galle, Rhénanie-Palatinat, Allemagne, ont soumis des demandes d'adhésion à titre de membres institutionnels.

Vous trouverez des informations plus détaillées sur l'I.I.O. – Région européenne dans le Rapport régional présenté au Conseil d'administration à Sydney (voir pièce jointe 1).

Soutien pour les actions de formation

Étant donné les besoins de formation et de développement de ses membres, l'I.I.O. a décidé d'accorder à chacune de ses 6 Régions un montant de 10 000 C\$ à titre d'aide aux projets de formation. En tant que membres de l'I.I.O., vous êtes invités à soumettre vos propositions de projet jusqu'au 29 février 2008 à peter.kostelka@volksanwaltschaft.gv.at . Après cette date limite, vos propositions seront évaluées ; les projets considérés comme les plus pertinents par le Comité exécutif seront dotés d'un montant maximal de 5 000 C\$. N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail indiquée ci-dessus si vous avez des questions concernant ce soutien financier.

Cotisations des membres de l'I.I.O.

L'I.I.O. dépend dans une large mesure du paiement régulier des cotisations. Le Conseil d'administration a adopté la stratégie suivante par rapport aux cotisations non-payées :

« La Secrétaire sera autorisée à exclure tout membre n'ayant ni cotisé durant deux années ou plus ni demandé de réduction ou d'exemption de cotisations et qui, en plus, n'a pas répondu aux tentatives du Secrétariat d'entrer en contact avec lui.

Conformément aux deux « initiatives d'exclusion » précédentes, les membres concernés seront informés de leur éventuelle exclusion. Ils auront l'occasion de renouveler leur adhésion en payant les cotisations courantes 2007-2008. »

Vous pouvez adresser vos demandes de réduction ou d'exemption de cotisations à notre Secrétaire Alice Tai qui en jugera après consultation du Vice-Président Tom Frawley.

Futur siège de l'I.I.O.

Comme la faculté de Droit de l'Université de l'Alberta ne sera plus en mesure d'héberger le siège de l'I.I.O. après 2009, la recherche d'un nouveau siège a commencé. Un Comité d'évaluation comprenant M. Tom Frawley, M. Bruce Barbour, M. Song Chul-ho, M. David Percy et Mme Alice Tai a été chargé de gérer l'appel de candidatures. Entretemps, Mme Alice Tai vous a invité par e-mail de la contacter si votre institution souhaite de se porter candidat en tant que futur siège de l'I.I.O. ou si vous désirez plus d'informations.

Les critères que le futur siège de l'I.I.O. devra remplir sont les suivants :

1. faciliter la coordination, intégrer les activités régionales dans un tout cohérent
2. compétence dans les domaines des nouvelles technologies et de l'administration
3. stabilité et engagement à long terme
4. compétence linguistique – 3 langues officielles
5. promouvoir la formation dans le but d'aider les nouvelles démocraties
6. disposer de dossiers de référence pour la protection des droits de l'homme
7. ferme et stable sur le plan international, financier et politique
8. compétence dans le domaine de l'édition
9. obligation d'établir des liens entre l'I.I.O. et d'autres organisations internationales
10. engagement en faveur de l'idée de l'ombudsman ; être prêt à appliquer les décisions de l'I.I.O. ; réaliser ses programmes ; tenir et augmenter le nombre de ses membres
11. capacités financières, légales et administratives suffisantes pour gérer les relations avec d'autres organisations internationales
12. ressources humaines
13. le service comme point principal – offrir un service de conseils et d'informations aux membres
14. proactivité et créativité dans l'organisation d'activités susceptibles de promouvoir la cause de l'I.I.O.
15. la compétence linguistique est importante
16. compétence et communication. Ressources pour la formation, assistance, répondre aux demandes d'aide des pays qui ne disposent pas d'ombudsmans. Forte compétence administrative, secrétariat proactif. Créer et maintenir la mémoire institutionnelle
17. susciter de l'intérêt dans les milieux universitaires et encourager la recherche sur des sujets relatifs à l'ombudsman, examiner la possibilité de créer des bourses
18. gérer le site web
19. pas de restrictions de voyage
20. « intermédiaire et gestionnaire du savoir » qui assistera dans la recherche et aidera le Conseil d'administration à coordonner la recherche autorisée par l'I.I.O. Le secrétariat ne mènera pas de recherches lui-même.
21. Les comptes de l'I.I.O. seront tenus séparément des comptes de l'institution-hôte.

- M. le doyen Percy essayera, en commun avec l'Université de l'Alberta, d'examiner les possibilistes de maintien de la bibliothèque de l'I.I.O. dans les locaux de l'Université, qui devrait servir de dépôt pour les publications et documents portant sur l'ombudsman.

Conférence mondiale de l'I.I.O. en 2009

Les préparatifs de la Conférence mondiale ayant lieu à Stockholm en 2009 vont bon train. Comme l'ombudsman suédois est convaincu que le programme de la Conférence est un sujet d'intérêt pour les membres de l'I.I.O., il vous invite à indiquer les thèmes que vous souhaitez voir abordés. Les thèmes figurant dans le programme préliminaire sont les suivants :

- Session plénière I: tendances actuelles globales affectant le travail de l'ombudsman
 - défis dans la protection et promotion des droits de l'homme
 - l'État de droit et la menace du terrorisme
 - l'immigration et le droit d'asile – un pronostic
 - dérégulation et privatisation – le démantèlement de l'autorité publique
- Atelier 1: l'ombudsman en tant que défenseur des droits de l'homme
- Atelier 2: l'ombudsman intervenant dans le secteur privé
- Atelier 3: sans permis de séjour – comment protéger demandeurs d'asile et clandestins
- Session plénière II: développer les méthodes de travail et les outils de l'ombudsman
 - équipes de soutien pour ombudsmans de spécialité
 - atteindre les citoyens
 - l'inspection – une méthode proactive pour lutter contre la maladministration
- Atelier 4 : Protéger ceux qui ne sont pas en mesure de se plaindre (prisonniers, personnes sous tutelle, enfants ...)
- Atelier 5 : L'omnipotence est-elle toujours une valeur ? – les problèmes des ombudsmans à mandats multiples

- Atelier 6 : Faire respecter les lois par les autorités qui font respecter la loi – surveiller la police
- Proposition de M. Rafael Ribó : Le rôle des ombudsmans régionaux et locaux
Il est prévu que, lors de la Fête du bicentenaire de la première institution de l'ombudsman du monde, les thèmes suivants figurent à l'ordre du jour :
- Le retour aux racines : remonter aux origines suédoises des institutions de l'ombudsman
 - La recette originale – 200 ans d'expérience suédoise
 - Adapter la recette originale – établir une institution de l'ombudsman au Danemark
 - La propagation de l'idée d'ombudsman en Europe
 - L'ombudsman se rend dans le monde anglo-saxon
 - La médiation en tant que nouvel outil de l'ombudsman
 - Protéger les citoyens – l'approche ibéro-américaine de « l'ombudsmanship »
 - La diversité des ombudsmans en Asie
 - Le Diwan al Madhalim en tant qu'ombudsman – la tradition islamique de gérer les réclamations
 - Établir une nouvelle institution dans une époque de transition – expériences de deux continents
 - Quitter l'arène nationale – adapter la recette au niveau supra-national

Le Conseil d'administration a suggéré à Sydney que quelques unes des sujets suivants soient abordés lors de la Conférence de Stockholm

- Se servir des nouvelles technologies comme plateforme d'aide au travail de l'ombudsman
- Identifier et établir la « meilleure pratique » parmi les ombudsmans
- Obtenir et maintenir l'indépendance de l'ombudsman
- Initiatives anti-corruption
- Un contrat sur la torture comme élément du système des droits de l'homme
- Le chien de garde pour citoyens – défi ou chance ?

Nous vous serions très reconnaissants de nous faire savoir vos suggestions par rapport aux sujets que vous aimeriez voir traités. Merci de nous envoyer vos idées avant le 31 mars 2008 (courriel : peter.kostelka@volksanwaltschaft.gv.at).

Conférence internationale à Gand

À l'occasion du 10^e anniversaire de l'institution de l'ombudsman de la ville de Gand, Belgique, OM Rita Passemiers accueillera, les 14 et 15 avril 2008, une conférence sur « L'impact de l'Ombudsman ». Les membres de l'I.I.O. sont conviés à participer à cet événement (voir pièce jointe 2).

Coopération avec le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe

Comme vous l'avez lu dans nos bulletins précédents, un nombre considérable d'ombudsmans européens s'intéresse à une coopération plus étroite avec le Commissaire aux Droits de l'Homme du Conseil de l'Europe. Entretemps, un réseau de correspondents, de « points focaux », a été établi. Lors de leur première réunion à Strasbourg, les 6 et 7 novembre 2007, ces points focaux ont travaillé sur un programme de coopération technique et d'échange d'information (pour complément d'information voir le site Internet : http://www.coe.int/t/commissioner/Activities/event_files/071106focalpointsmeeting_en.asp).

Bonne administration

Non seulement la bonne administration a été le sujet général du « Sixième Séminaire des Ombudsmans nationaux des États membres et candidats » organisé par le Médiateur européen et le Médiateur de la République / France , mais en plus, elle est le thème principal de la nouvelle section du site web de l'I.I.O. – Région européenne. Visitez www.ioi-europe.org pour connaître l'approche de vos collègues en matière de bonne administration et de meilleures pratiques.